

## SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept novembre, à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué, le 07 novembre 2022, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Isabelle LEBALLEUR, Maire.

PRESENTS : Stéphane BRICHET, Samia CARRIERE, Damien HENONIN, Isabelle LEBALLEUR, Chantal LE VAILLANT, Yves MAYOUX, Daniel MOUTON, Agnès POKORNY, Isabelle RUEL, Éric TARDIF, Éric VIOLET.

ABSENTS EXCUSES : Vania COLIN-CALIOP, Jean-Michel GROS, Céline HUET, Laurence PIRON.

POUVOIRS : Jean-Michel GROS donne pouvoir à Éric VIOLET, Céline HUET donne pouvoir à Stéphane BRICHET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Éric VIOLET

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Antenne FREE : avancement du dossier
- 2 – Questions diverses

Mme Le Maire demande l'adjonction de deux points à l'ordre du jour :

- Vente parcelle ZC83
- Territoires engagés pour la nature (TEN) – présentation du plan d'actions et sollicitations de financements

Approbation du compte rendu du 20 octobre 2022 à l'unanimité.

### 1 – ANTENNE FREE : AVANCEMENT DU DOSSIER

Madame le Maire rappelle les faits du dossier et demande pour l'avis au conseil municipal pour envoyer l'arrêté de non-opposition à FREE suite à la décision du Tribunal Administratif de Nantes du 20 octobre 2022.

Le conseil municipal confirme son soutien sur les actions menées, le Conseil municipal n'est pas contre le projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mais émet un avis défavorable sur le surdimensionnement de l'antenne et sur la non-mutualisation du projet.

### 2 – VENTE PARCELLE ZC 83

*Référence de la délibération : 20221117\_DCM 734 – Nomenclature 3.2*

*Réception par la Préfecture de la Sarthe le 28/11/2022 – Affichage le 29/11/2022*

Modification de la délibération du 7 mars 2016.

Vente à l'euro symbolique de la parcelle ZC83 d'une superficie de 389m<sup>2</sup> à Mme MOTREUIL Marie-Laure.

Frais de bornage et frais notariés à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte la vente aux conditions énoncées ci-dessus ;
- Autorise Madame le Maire ou en cas d'absence Éric TARDIF, adjoint à signer l'acte de vente auprès de l'étude notariale.

*Vote à main levée : 11 Présents    13 Votants (dont deux pouvoirs)    Abstention : 0    Pour : 13    Contre : 0*

*Accord à l'unanimité*

### 3- TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN) : PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS ET SOLLICITATIONS DE FINANCEMENT

*Référence de la délibération : 20221117\_DCM 735 – Nomenclature 7.5.1*

*Réception par la Préfecture de la Sarthe le 28/11/2022 – Affichage le 29/11/2022*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal les nouveaux outils régionaux opérationnels de mise en œuvre de la Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) 2018-2023 des Pays de la Loire et du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) que constituent le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » et le Contrat Nature.

Le dispositif national « Territoires Engagés pour la Nature », animé par le Collectif Régional Biodiversité (constitué de la Région, de la DREAL, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et des Départements), a pour objectif d'identifier, valoriser et diffuser les projets et les bonnes pratiques des collectivités

(EPCI) et leurs partenaires territoriaux en faveur de la biodiversité et de favoriser l'engagement des dits territoires pour la nature.

La Région Pays de la Loire souhaite accompagner les territoires dans la mise en œuvre de projets opérationnels de préservation et de valorisation de la biodiversité et des continuités écologiques à travers un dispositif unique : le Contrat Nature. Ce contrat est conclu sur la base d'un projet territorial décliné en programme d'actions prévues sur 3 ans. La subvention accordée par la Région pourra atteindre 350 000 € HT par projet, avec un taux d'aide régional de 50% maximum.

Chaque action est soumise à un comité de financeurs qui propose d'allouer ou non des financements pour sa réalisation. A charge des élus de décider ensuite, avec ou sans financement, la mise en œuvre de ces actions.

Dans ce cadre, un programme d'actions « Territoires Engagés pour la Nature » porté par Le Mans Métropole, les communes du territoire et d'autres partenaires territoriaux a été retenu par les membres du Collectif Régional Biodiversité pour agir de manière cohérente en faveur de la biodiversité.

Ce programme « Territoires Engagés pour la Nature » déployé sur 3 ans (2023 à 2025), regroupe 1 action pour un investissement global estimé à 3 M€ aidé à hauteur de 79.5%.

Des actions en faveur de la préservation et de la valorisation de la biodiversité ont été identifiées sur la commune de Pruillé-le-Chétif, portées par la municipalité :

- Création d'un espace naturel, réservoir de biodiversité

Aussi, il est proposé au Conseil municipal :

- DE VALIDER les actions TEN inscrites au programme d'actions, portées par la commune de Pruillé-le-Chétif ;
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution du programme d'actions « Territoires Engagés pour la Nature » et du Contrat Nature ;
- DE SOLLICITER toute subvention auprès de financeurs potentiels non encore identifiés

*Vote à main levée : 11 Présents 13 Votants (dont deux pouvoirs) Abstention : 0 Pour : 12 Contre : 0*  
**Accord à l'unanimité**

#### **4- QUESTIONS DIVERSES**

Création commission reboisement et création voie verte

Point travaux MAM : planning respecté

Conseil d'école, pressentiment d'une fermeture de classe pour la rentrée 2023-2024

Evolution transport collectif entre PLC et université : appel d'offres DST à venir, courrier à la SETRAM pour une demande d'étude d'un trajet transport collectif vers l'université

#### **Faits marquants du mois dernier :**

- 21 /10 : Soirée Partenaires organisée par le FCSGP. Présentation du club aux élus et partenaires.
- 25/10 : Visite de la commune avec l'entreprise GOUESSE pour la campagne d'égavage 2022.
- 27/10 : Contrôle du stade et du terrain synthétique par l'entreprise SPARFEL.  
Il est nécessaire de procéder à un traitement phytosanitaire pour le désherbage de l'aire de jeu.  
Intervention biannuelle à prévoir du fait de notre environnement bocager.
- 28/10 : Entreprise Geoffroy PICHARD consultée pour contrôle des gouttières de l'école, du toit de l'église et d'une fuite d'eau détectée dans le plafond de l'ancienne mairie.
- 2/11 : Intervention de la Société LEBRUN pour le changement des stores de l'école.
- 3/11 : Intervention Société LELONG pour le réglage des chaudières (Ecole-SAR-Mairie).
- 3/11 : Réunion en mairie avec LMM et NEXITY / Lotissement de La Forfaitière.
- 8/11 : Réunion avec LMM pour envisager un busage du fossé devant la MAM pour améliorer les flux piétons et véhicules.
- 8/11 : Commission Finances : Bilan à date des budget Fonctionnement et Investissement.
- 9/11 : Commission Communication : Réflexions et mise en place du prochain bulletin de janvier 2023.
- 11/1 : Inauguration des plaques Liberté-Egalité-Fraternité et commémoration du 11 Novembre 1918.
- 15/11 : Visite de la société RACINE pour abattage de 9 peupliers dangereux à Beaufeu.
- 16/11 : Préparation de la RP avec LMM et NEXITY pour présentation et suivi du projet de lotissement à La Forfaitière auprès des riverains.

#### **A venir :**

- 18/11 : Réunion Publique avec LMM et NEXITY pour le lotissement de La Forfaitière.

- 21/11 : Réunion de travail pour préparation de la RP FREE avec le Collectif.
  - 23/11 : Intervention Société SCETEC à la SAR pour réglage de la chaudière.
  - 24/11 : RsPs FREE et Collectif.
  - 26/11 : AG Cartables pour le Sénégal.
  - 27/11 : Marché Terroir & Artisanat organisé par le CDF (29 exposants).
  - 28/11 : Rencontre avec la députée Elise Leboucher en Mairie.
  - 4/12 : Marché de Noël organisé par l'Amicale de l'école
- ⇒ **Prochain CM : Mardi 6/12**

Fin de séance à 23h00.

Stéphane BRICHET	Vania COLIN-CALIOP (absente)	Samia CARRIERE
Jean-Michel GROS (absent)	Damien HENONIN	Céline HUET (absente)
Isabelle LEBALLEUR	Chantal LE VAILLANT	Yves Mayoux
Daniel MOUTON	Laurence PIRON (absente)	Agnès POKORNY
Isabelle RUEL	Éric TARDIF	Éric VIOLET